

Le Temps de la Démocratie Directe



Le temps de la Démocratie Directe

Pour certains il y a deux citoyennetés celle liée à la représentativité et celle liée à l'expression directe . Comme si l'électeur, l'électrice étaient mieux avertis , mieux capables de choisir , plus responsables que le citoyen , la citoyenne qu'ils sont ! C'est une vieille dichotomie qui a fait plus que son temps . C'est une vieille hantise de ceux qui craignent que le peuple se positionnant directement soit systématiquement contre ses représentants c'est à dire soit finalement en opposition avec lui-même à travers ses représentants . Cette peur pourrait avoir du sens s'il s'agissait de transformer la France ou même un territoire en assemblée générale permanente . Mais se référer à une telle hypothèse n'a pour résultat que de favoriser l'affaiblissement incontestable de la démocratie représentative dans un contexte où elle est déjà fragilisée . Dans une période où les informations et les interpellations se diffusent à grande vitesse en particulier sur les réseaux sociaux .

La timidité réformatrice des Chefs d'Etat et des gouvernements successifs depuis la réforme constitutionnelle de 1958 a pu se comprendre pour asseoir la 5ème République sur un « mono-socle » qui a fait ses preuves mais aussi et de plus en plus ses contre preuves . Celles-ci, sans vouloir remonter plus loin, se font sentir avec rudesse depuis 2002 . L'extrême droite n'a eu, en effet, aucun besoin de démocratie directe pour s'installer (même si elle est partiellement évoquée maintenant dans ses programmes) ! Bien au contraire ! La forte abstention lors des élections présidentielle et législative succédant à d'autres tristes scores démontre suffisamment l'affaiblissement de la démocratie française. L'apparition d'une majorité relative pour le gouvernement à l'Assemblée Nationale a certes « réveillé » celle-ci , mais ne semble pas changer pour le moment contribuer suffisamment à changer la donne républicaine . Le temps d'une démocratie directe venant stimuler l'ensemble de la démocratie représentative est donc venu .

Écartons toute stigmatisation de la démocratie citoyenne . Il faut que l'insertion de la démocratie directe dans la constitution ne constitue plus un mince saupoudrage comme dans la constitution d'aujourd'hui ! mais fonde un « alliage » avec la démocratie représentative : tantôt en venant éclairer les choix à faire par le parlement , tantôt en permettant un choix direct par les citoyens , les citoyennes . Ces deux voies ne s'excluent pas l'une l'autre mais doivent être délimitées par la Constitution.Plusieurs dispositions peuvent être ainsi retenues : un vrai droit d'initiative citoyenne législative, droit d'initiative référendaire national et non pas seulement local, droit des citoyens, citoyennes à participer à des projets d'intérêt général via des contrats participatifs plus incitatifs que les dispositifs actuels ; l'Economie Sociale et Solidaire étant évidemment déjà au premier rang des acteurs agissants.

Elle prouve tous les jours que les membres des mondes associatifs, coopératifs et mutualistes s'engagent dans des domaines multiples (humanitaire, social, écologique, culturel, sportif) et font vivre une démocratie souvent discrète mais concrète, innovante, efficace . Raison de plus pour re-mobiliser l'ensemble des citoyens en faveur d'une démocratie vivante .

